



BATHURST
SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE
PROCÈS-VERBAL

le 20 juillet 2026
18 h 30
Salle du conseil - Hôtel de Ville

Présences	K. Chamberlain, mairesse M. Willett, maire adjoint E. L. Scott, conseillère S. Brunet, conseiller R. Hondas, conseiller J.-F. LeBlanc, conseiller J. Boudreau, conseillère M. Skerry, conseiller
Absent	P. Anderson, conseillère
Fonctionnaires	M. A. LaPlante, directeur senior des services législatifs A. Parker, greffière municipale J. Dickie, greffière adjointe L. Foulem, directeur des communications corporatives M. Bouffard, directeur municipal d'urbanisme

1. **MOMENT DE RÉFLEXION / RECONNAISSANCE TERRITORIALE**
2. **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par E. L. Scott, conseillère
Appuyé par M. Willett, maire adjoint

QUE l'ordre du jour soit approuvé comme présenté.

MOTION ADOPTÉE

3. **DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Le maire adjoint M. Willett et la conseillère E.L. Scott déclare un conflit d'intérêts concernant le point 9.2.3 Comité consultatif en développement économique – Mise à jour des membres, Michel Doucet.

4. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

4.1 Séance ordinaire publique tenue le 6 juillet 2026

Proposé par M. Skerry, conseiller

Appuyé par J.-F. LeBlanc, conseiller

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire publique daté du 6 juillet 2026 soit approuvé comme distribué.

MOTION ADOPTÉE

5. RÉOLUTIONS EN BLOC

Aucun point sous cette catégorie.

6. PRÉSENTATIONS DU PUBLIC ET DE L'ADMINISTRATION

6.1 Présentation des bourses d'études

Quatre étudiants ont reçu des bourses d'études de 500,00 \$: James Jessop et Takayla Lavigne de la Bathurst High School, ainsi que Chloé Bétournay et Jolène Harvey de l'École secondaire Népisiguit. Chloé Bétournay est présente à la réunion pour recevoir sa bourse.

7. FINANCES

Aucun point sous cette catégorie.

8. ARRÊTÉS MUNICIPAUX

8.1 Un arrêté modifiant l'arrêté no 2024-01 intitulé « Arrêté réglementant les services et les redevances d'eau et d'égout de la Ville de Bathurst »

8.1.1 Première lecture arrêté 2026-07

Proposé par J. Boudreau, conseillère

Appuyé par R. Hondas, conseiller

QUE l'arrêté 2026-07 intitulé « Un arrêté modifiant l'arrêté no 2024-01 intitulé « Arrêté réglementant les services et les redevances d'eau et d'égout de la Ville de Bathurst » » soit lu trois (3) fois par titre, conformément aux exigences énoncées au paragraphe 15(3) de la *Loi sur la gouvernance locale*; et

QU'il est possible d'examiner l'arrêté proposé ci-dessus en communiquant avec la greffière municipale de la Ville pendant les heures normales de bureau; et

QUE l'arrêté proposé ci-dessus soit affiché sur le site Web de la Ville de Bathurst et sur la page Facebook, conformément à la *Loi sur la gouvernance locale*, alinéa 70(1)(c); et

QUE le but de cette modification à l'arrêté est d'établir les exigences relatives à la séparation et au mesurage des services d'eau commerciaux dans les immeubles à usages multiples, de prévoir la facturation à tarif fixe des unités résidentielles situées dans ces immeubles et de préciser les responsabilités des propriétaires en matière de conformité et de coûts connexes; et

IL EST RÉSOLU QUE l'arrêté proposé 2026-07 intitulé « Un arrêté modifiant l'arrêté no 2024-01 intitulé « Arrêté réglementant les services et les redevances d'eau et d'égout de la Ville de Bathurst » » soit lu pour la première fois, par titre.

MOTION ADOPTÉE**9. RÉSOLUTIONS PROVISOIRES****9.1 Demande de rezonage - 145, rue Dumaresq**

Proposé par M. Willett, maire adjoint

Appuyé par E. L. Scott, conseillère

ATTENDU QUE la Ville de Bathurst propose de modifier l'arrêté 2006-01 intitulé « Arrêté portant adoption du Plan municipal de la City of Bathurst » en vue de permettre l'affectation et l'usage des terrains suivants comme suit :

Changer l'affectation du sol des terrains portant le numéro civique 145, rue Dumaresq et portant les NIDs 20002259 et 20404646. Aux fins du plan municipal, l'utilisation du sol est changée de « Résidentielle » et « Récréationnel » à « Aménagement Intégré ».

Le but de ce rezonage vise à permettre l'aménagement d'un complexe résidentiel impliquant l'ajout de deux nouveaux immeubles d'habitation à logements multiples aux deux immeubles déjà existants.

IL EST DONC RÉSOLU QUE

1. Le conseil demande par écrit au comité consultatif en matière d'urbanisme de lui donner son avis écrit sur les modifications proposées,
2. La présentation publique de la modification proposée au Plan municipal ait lieu le 4 août 2026 à 18h30 dans la salle du conseil,
3. La Greffière, agissant au nom du Conseil, voit à ce que l'avis public prescrit dans l'article 25 de la *Loi sur l'urbanisme* soit affiché sur le site Web de la municipalité pour annoncer l'intention du Conseil municipal, le jour et le lieu de la présentation publique, et
4. Les oppositions au projet d'arrêté peuvent être présentées au Conseil municipal dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les soumettant à la Greffière à l'Hôtel de Ville.

MOTION ADOPTÉE**9.2 Comité consultatif en développement économique – Mise à jour des membres****9.2.1 Grant Erb**

Proposé par J.-F. LeBlanc, conseiller

Appuyé par J. Boudreau, conseillère

QUE Grant Erb soit retiré du Comité consultatif sur le développement économique, puisqu'il ne répond plus aux critères d'admissibilité établis en vertu de la Politique P2025-03 – Politique sur les comités

MOTION ADOPTÉE

9.2.2 Regan Riordon

Proposé par R. Hondas, conseiller

Appuyé par M. Willett, maire adjoint

QUE Regan Riordon soit nommé au Comité consultatif sur le développement économique pour un premier mandat, la durée du mandat étant conforme à la Politique P2025-03 – Politique sur les comités.

MOTION ADOPTÉE

9.2.3 Michel Doucet

Proposé par M. Skerry, conseiller

Appuyé par J.-F. LeBlanc, conseiller

QUE Michel Doucet soit nommé au Comité consultatif sur le développement économique pour un premier mandat, la durée du mandat étant conforme à la Politique P2025-03 – Politique sur les comités.

MOTION ADOPTÉE

9.3 Distribution des dons 2026

9.3.1 Chaleur Music Festival

Proposé par S. Brunet, conseiller

Appuyé par J.-F. LeBlanc, conseiller

QUE la répartition des dons, telle que recommandée lors de la réunion du Comité plénière tenue le 13 juillet 2026, soit approuvée comme suit :

Chaleur Music Festival au montant de 4 500 \$.

MOTION ADOPTÉE

9.4 Points discutés à huis clos

9.4.1 Renouvellement du bail – Care-A-Lot Early Learning Center

Proposé par J. Boudreau, conseillère

Appuyé par E. L. Scott, conseillère

QUE les membres du conseil approuvent l'entente de location entre la Ville de Bathurst et Care-A-Lot Early Learning Center comme discuté à huis clos le 13 juillet 2026 en vertu de l'article 68 de *la Loi sur la gouvernance locale* et que la mairesse et la greffière municipale soient autorisées à signer tous les documents connexes au nom de la Ville.

MOTION ADOPTÉE

10. POINTS D'INFORMATION**10.1 Rapports de l'administration**

Aucun point sous cette catégorie.

10.2 Rapports de comités

Aucun point sous cette catégorie.

10.3 Rapport de la mairesse

La mairesse Chamberlain exprime ses sincères remerciements aux employés de la Ville de Bathurst, aux sous-comités et aux nombreux bénévoles qui ont contribué au succès des Journées de l'hospitalité. Cette semaine riche en activités a proposé une variété d'événements au centre-ville, ainsi qu'un spectaculaire feu d'artifice apprécié tant par les résidents que par les visiteurs.

FlexGo a également joué un rôle important dans les festivités en aidant les participants à rentrer chez eux en toute sécurité. De plus, l'organisme a annoncé son intention d'élargir ses services grâce à l'ajout d'un deuxième véhicule accessible afin de répondre à la demande croissante de la communauté.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par R. Hondas, conseiller

Appuyé par J. Boudreau, conseillère

QUE la séance ordinaire publique soit levée à 18 h 46.

Kim Chamberlain, MAIRESSE

Amy-Lynn Parker, GREFFIÈRE MUNICIPALE